

CONSULTATION

Q. — Est-ce que le diacre doit prononcer les paroles *Offerimus tibi* en même temps que le prêtre, et regarder la croix ?

R. — Il est certain que le diacre doit dire la prière *Offerimus* en même temps que le célébrant, car la rubrique du missel le dit formellement :

“... Diaconus illum (calicem) celebranti dat, et pedem calicis tangens, seu brachium dextrum celebrantis sustentans, cum eo dicit : *Offerimus tibi, Domine*, etc.” (Ritus servandus in celebr. Missæ).

Mais le diacre est-il obligé de regarder la croix en disant cette prière ? Le missel se tait sur ce point, et les auteurs ne s'accordent pas. Nous pensons qu'il est dans l'esprit de l'Eglise que le diacre regarde aussi la croix, parce qu'il offre aussi le calice conjointement avec le prêtre. Et en effet le prêtre ne dit pas *Offero tibi Domine* comme il l'a fait pour l'offrande de l'hostie, mais au pluriel *Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris*. Il semble donc que le diacre doit imiter le célébrant dans le regard comme dans les paroles.

A Rome, on le fait ainsi, d'après le *Manuale sacrarum Cæremoniæ* de Mgr Martinucci :

“ Dein (Diaconus) manum dexteram sub pedem calicis supponet, et sinistra pectori applicita, oculisque ad crucem elevatis, recitabit cum Celebrante oblationis formulam, id est *Offerimus tibi Domine*, etc.”

Bon nombre d'auteurs enseignent la même pratique.

CHRONIQUE

Nominations.

Par décision de Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

M. N. Aubry, curé de Ste-Martine.

M. P. Poissant, curé de St-Callixte.

M. C. E. Cadot, curé de St-Columban.

M. J. B. Bourget, curé à Ste-Geneviève.

M. E. Lafortune, vicaire à Hochelaga.

M. A. Primeau, vicaire à St-Cyprien.

M. J. B. Beauchemin, vicaire à Ste-Elisabeth.

M. R. Laberge, vicaire à St-Charles (ville).